

CONJONCTURE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES



• N° 2 / Juin 2022

La filière PPAM est impactée par le conflit en Ukraine, les acteurs étant confrontés à des problèmes d'approvisionnements ainsi qu'à la hausse des coûts de l'énergie, des matières premières et du transport. Les réserves hydriques des sols sont particulièrement basses et le manque de précipitations pourrait mettre en péril, cette année, certaines productions de PPAM. Des attaques massives de cécidomyies ont été répertoriées sur les surfaces lavandicoles. Les marchés des huiles essentielles de lavande et de lavandin restent déséquilibrés, ce qui met un certain nombre d'exploitations en difficultés financières. Le marché des compléments alimentaires reste en croissance. Les ventes en GMS de thym bio et IGP Thym de Provence sont modestes mais continuent de progresser. La balance française du commerce extérieur du thym sec reste déficitaire avec des importations importantes en provenance de Pologne. Selon une enquête spécifique du RNM, l'origine du thym sec en GMS est très peu souvent indiquée.

Impacts du conflit en Ukraine sur la filière PPAM

La production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM), comme toutes les filières agricoles françaises, est économiquement impactée par le conflit ukrainien.

Les producteurs sont principalement confrontés à des surcoûts liés à la flambée des prix de l'énergie (gaz, gasoil, électricité). D'après les transformateurs qui utilisent principalement le gaz propane, ce dernier est moins impacté par la guerre en Ukraine, mais a tout de même vu son coût croître de 71 %. Les prix des engrais azotés ont également fortement augmenté en raison de l'embargo russe mais aussi de la baisse de production en Europe engendrée par la hausse du coût du gaz naturel.

Pour les entreprises utilisatrices de PPAM, l'impact du conflit semble similaire pour l'ensemble des secteurs de la filière.

Tout d'abord, il est constaté une hausse des coûts et des problèmes de disponibilité des matières premières agricoles. La situation est cependant très variable selon les produits. Les difficultés d'approvisionnement d'huile de tournesol, qui rentre dans la composition de certains produits de la filière, sont le plus souvent citées. Les huiles de substitution (palme et colza) sont également très difficiles d'accès.

Ensuite, les entreprises évoquent l'augmentation du coût des transports et les perturbations de certaines routes logistiques. Les exportations vers la Russie et l'Ukraine sont bien évidemment compromises même si ces pays représentent globalement des parts de marché assez faibles pour la filière.

Enfin, outre la hausse du coût de l'énergie également évoquée par les entreprises de l'aval, celle des emballages qui avait cependant débuté avant le conflit s'en est trouvée accentuée.

État de la production de PPAM française

Des réserves hydriques au plus bas

D'après les personnes interrogées, l'état hydrique des sols est très inquiétant pour l'ensemble des zones de production. Certains semis ont aussi de ce fait été retardés. Globalement, ce manque de précipitations ne semble pas avoir pour l'instant impacté de manière irréversible le développement des cultures. Cependant les conditions climatiques des prochaines semaines seront déterminantes pour certaines PPAM.

En outre, la disponibilité en eau est également limitée pour les exploitations équipées en matériel d'irrigation et des restrictions commencent à être mises en place dans certains départements. Les producteurs pourraient être confrontés à devoir faire des arbitrages entre les cultures à irriguer.

Ces conditions sont par contre peu favorables au développement des adventices et à la propagation des maladies dans les PPAM. Dans le secteur lavandicole, des attaques massives de cécidomyies ont été répertoriées dans de nombreuses zones. Les producteurs expriment n'avoir plus de solutions efficaces pour contenir ce ravageur.

Situation des marchés et de la consommation

Les marchés des huiles essentielles de lavande et lavandin sont déséquilibrés

Cette dernière décennie, l'augmentation sensible des cours a rendu leur production très attractive. Aujourd'hui les marchés se retrouvent déséquilibrés.

Pour le lavandin, la production française a atteint, en 2020 et 2021, un record de 2 100 tonnes (1 470 t en 2019) et depuis deux ans, de nombreux stocks s'accumulent et cela malgré la croissance de la consommation (+ 23 % entre 2019 et 2020 d'après l'Interprofession des huiles essentielles françaises). Selon les acteurs de la filière, les cours actuellement constatés à la production restent dans une tendance à la baisse et ont diminué de 60 % depuis 2019. En outre, l'Espagne, deuxième producteur mondial après la France, semble avoir augmenté sa production en 2021.

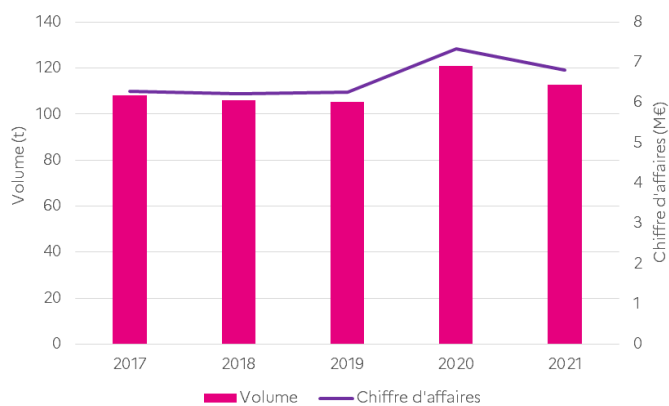
Pour la lavande, la production française a également augmenté, atteignant 150 tonnes en 2021 ; le même phénomène est constaté depuis plusieurs années au niveau mondial avec à la fois un fort développement des pays producteurs (Bulgarie, Moldavie, Chine) et l'apparition de nouveaux (Turquie, Grèce, Inde, Roumanie, etc.). La France doit ainsi faire face à une concurrence internationale très forte. Enfin, les États-Unis, important acheteur, semblent afficher aujourd'hui une diminution de leurs importations d'huiles essentielles de lavande.

Selon les représentants professionnels du secteur, la situation de ces marchés engendre des difficultés financières, parfois critiques, pour de nombreuses exploitations agricoles.

Le marché du thym en GMS : les labels tirent leur épingle du jeu

D'après les données du panéliste IRI, le marché du thym en grande et moyenne surface (GMS) en France métropolitaine représente, en 2021, 113 tonnes en volume et 6,8 millions d'euros en valeur. Les ventes n'ont pas atteint leur niveau de 2020 (121 tonnes et 7,3 millions d'euros), où elles avaient été fortement favorisées par la crise sanitaire. Cependant elles restent supérieures à 2019 avec une augmentation de 7 % en volume et de 9 % en valeur.

Évolution des ventes de thym en GMS en France de 2017 à 2021



Source : FranceAgriMer d'après les données IRI

Même si la part des produits labélisés reste modeste, leurs ventes poursuivent leur croissance. Le thym biologique représente 5,8 % du volume et 10,4 % en valeur des ventes globales de thym. Les ventes de thym bio sont en progression par rapport à 2020 (+ 4 %).

Les ventes de Thym de Provence IGP (hors marques distributeurs) représentent 3,5 tonnes en 2021. S'il progresse encore, ce label, créé en 2018, ne représente cependant toujours qu'une part modeste (3 %) du marché global en GMS.

Le marché du thym en GMS : l'origine est très peu précisée

Selon une enquête spécifique du [RNM](#)¹ (Réseau des Nouvelles des Marchés) une très grande partie des GMS proposent plusieurs références de thym sec. 92 % des magasins vendent au moins un produit et 41 % en ont au moins cinq. 19 % des relevés sont issus de l'agriculture biologique et 18 % sont labélisés IGP Thym de Provence.

Seulement 40 % des références mentionnent le lieu de récolte. Pour 33 % des relevés, le thym est produit en France et pour 7 % hors France (Pologne, Turquie, Espagne et Égypte). Le lieu de conditionnement est plus souvent indiqué : 61 % des produits sont conditionnés en France, 2 % hors France (Belgique, Italie et Turquie) et 37 % non précisé.

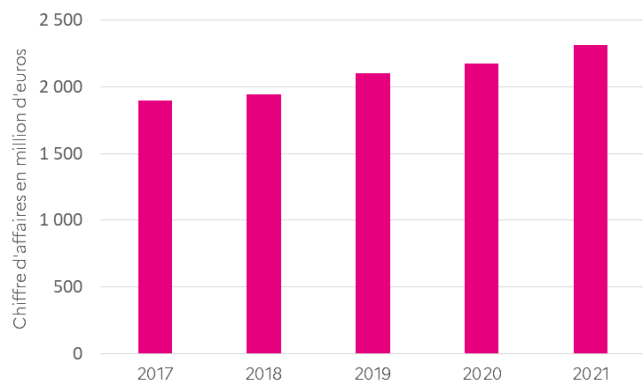
Au niveau des prix de vente, le thym origine France est globalement mieux valorisé que le thym récolté hors France ou de lieu non précisé avec une exception pour la branche de thym sans label. Cependant les prix constatés dépendent également de l'emballage du produit ainsi que des marques commerciales.

¹« Les plantes aromatiques sèches : le thym sec au stade détail en 2021 » - RNM [https://rnm.franceagrimer.fr/bilan_campagne?pl_aromatiques_seches_thym]

Le marché des compléments alimentaires reste en croissance

D'après le [Synadiet](#)² les compléments alimentaires (CPAL) en France représentent 2,31 milliards d'euros de chiffre d'affaires (sorties consommateurs en prix de vente TTC) en 2021. Le marché est ainsi en croissance de 6,26 % par rapport à 2020 (16,25 % depuis 2019). Il est en progression depuis 2010 avec une croissance moyenne de 8,5 % par an.

Évolution du chiffre d'affaires des compléments alimentaires en France de 2017 à 2021



Sources : Synadiet selon les données de IQVIA, Nielsen, IMS Health, IRI Secodip census, ©Good. Bio Analytics, distributeurs, estimations fabricants, FEVAD, FVD et PROCOS

Les pharmacies représentent le premier circuit de distribution des CPAL avec 49,7 % des achats consommateurs, soit 1 150 millions d'euros de chiffre d'affaires (1 050 millions d'euros en 2020). Les deux autres circuits les plus importants sont la vente directe et les magasins bio, qui représentent respectivement un chiffre d'affaires de 265 et 247 millions d'euros (soit 11,5 % et 10,7 % du marché).

Le marché des compléments alimentaires : 59 % des français en consomment

Selon une étude d'[Harris Interactive](#)³ en 2022, 59 % des français déclarent avoir consommé des CPAL au cours des 24 derniers mois (58 % en 2021). Parmi ces consommateurs, 64 % achètent des vitamines et des minéraux, 27 % des huiles essentielles, 24 % des plantes médicinales et 8 % de la gemmothérapie. Les critères d'achat portent surtout sur les produits naturels, l'utilité indiquée et la composition du produit. La pharmacie et la parapharmacie sont les lieux d'achats les plus privilégiés. Cependant 34 % des personnes achètent des CPAL sur internet.

² « Les compléments alimentaires : Les chiffres » - Synadiet [<https://www.synadiet.org/les-complements-alimentaires/le-marche/les-chiffres-du-marche-en-2021>]

³ « Les compléments alimentaires : Observatoires » - Synadiet [<https://www.synadiet.org/les-complements-alimentaires/le-marche/observatoires>]

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 - www.franceagrimer.fr

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR

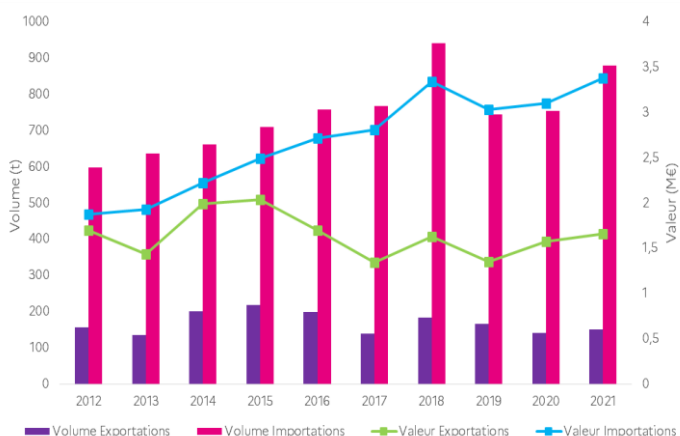
Commerce extérieur

La balance du commerce extérieur français pour le thym sec est déficitaire

Pour le thym sec, une des rares PPAM disposant d'une rubrique douanière spécifique, la France importe davantage de thym qu'elle n'en exporte. Les exportations sont évaluées à 152 tonnes et 1,7 million d'euros en 2021. Elles sont très variables selon les années. Les exportations sont majoritairement à destination de pays européens (Royaume-Uni, Belgique, Portugal, Espagne et Pologne) et de certains pays d'Afrique (Nigéria et Sénégal).

Les importations sont de 880 tonnes et 3,4 millions d'euros. Les importations sont globalement en hausse ces dix dernières années (+ 80 % en valeur et + 47 % en volume). Elles avaient été exceptionnellement élevées en 2018. La Pologne est le principal fournisseur de la France (53 % des volumes importés) suivi par l'Égypte (16 %), l'Espagne (6 %) et la Turquie (5 %).

Évolution des importations et exportations françaises de thym de 2012 à 2021



Source : FranceAgriMer d'après les données Trade Data Monitor